

CT19000000

CT19000010

P22899

AVENANT No 2 au Contrat cadre et au Contrat de services professionnels et de vente d'équipements résultant de l'appel d'offres P22899-3 « Appel d'offres de suite de progiciels de gestion intégrés »

ENTRE : **SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC**, personne morale légalement constituée par la *Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec* (chapitre S-11.011), ayant son siège au 333, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8J6, représentée par Éric Ducharme, Président et Directeur général, et Karl Malenfant, Vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques, dûment autorisés tel qu'ils le déclarent;

(ci-après appelée la « Société »)

ET **SOCIÉTÉ CONSEIL GROUPE LGS**, personne morale régie par la *Companies Act* de la Nouvelle-Écosse (RSNS 1989, c. 8), dont le numéro d'entreprise du Québec (NEQ) est 1142691709, ayant son siège social au 1, Place Ville-Marie, 22^e étage, Montréal (Québec) H3B 3M4, agissant par Michel Dumas, Président, dûment autorisé tel qu'il le déclare;

(ci-après appelée l' « Intégrateur » ou « LGS »)

ET **SAP CANADA INC.**, personne morale régie par la *Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario* (LRO c.B-16), dont le numéro d'entreprise du Québec (NEQ) est 1145004181, ayant son siège social au 4120, Yonge Street Suite 600, Toronto (Ontario) M2P 2B8, et une place d'affaires au 9000-111 rue Duke, Montréal (Québec) H3C 2M1, agissant par Roger Daoud, chef de la direction financière, dûment autorisé tel qu'il le déclare;

(ci-après appelée l' « Éditeur » ou « SAP »)

(l'Intégrateur et l'Éditeur constituent « l'Alliance »)
(la Société, l'Intégrateur et l'Éditeur ci-après appelés les « Parties »)

ATTENDU QUE les Parties ont signé, le 14 juin 2017, un contrat visant l'acquisition de biens et de services professionnels en vue de la mise en place d'une solution d'affaires complètes pour réaliser le Programme de transformation numérique de la Société (le « Contrat cadre »);

ATTENDU QUE simultanément à la signature du Contrat cadre avec l'Alliance, la Société a conclu avec l'Intégrateur un contrat de services professionnels et de vente d'équipements (« Contrat de services ») et, à titre de revendeur à valeur ajoutée de l'Éditeur (« Global Value Added Reseller » ou « gVAR »), un Contrat de licence et de droits d'utilisation de progiciels (le « Contrat de licence »), (ces trois contrats ci-après désignés le « Contrat »);

CT19000000
CT19000010
P22899

ATTENDU QUE les Parties ont signé un avenant no 1 au Contrat cadre et au Contrat de services professionnels et de vente d'équipements (l' « Avenant ») ;

ATTENDU QUE pour continuer l'exécution des prestations prévues au Contrat de services, une augmentation de la valeur du Contrat cadre, et accessoirement du Contrat de services, est nécessaire;

ATTENDU QUE toute modification au contenu du Contrat cadre doit faire l'objet d'une entente écrite entre les Parties, laquelle doit être signée par les représentants dûment autorisés des Parties;

ATTENDU QUE toute modification au contenu du Contrat de services doit faire l'objet d'une entente écrite entre l'Intégrateur et la Société, laquelle doit être signée par leur représentant dûment autorisé;

EN CONSÉQUENCE, il est convenu de ce qui suit :

1. Augmenter la valeur du projet de 68 900 000 \$, portant sa valeur totale à 573 008 761 \$. Ainsi :
 - 1.1. La clause 5.1 du Contrat cadre tel qu'amendée par l'Avenant est modifiée pour remplacer « la somme maximale de 504 108 761 \$ » par « la somme maximale de 573 008 761 \$ »;
 - 1.2. La clause 5.1.4 du Contrat cadre tel qu'amendée par l'Avenant est modifiée pour remplacer le montant de 92 200 000 \$ par un montant de 161 100 000 \$;
 - 1.3. Par conséquent, la clause 11.1 du Contrat de services tel qu'amendée par l'Avenant est modifiée pour remplacer « la somme maximale de 416 302 829 \$ » par « la somme maximale de 485 202 829 \$ ».
2. Toutes les autres clauses du Contrat cadre, du Contrat de services et de l'Avenant demeurent inchangées.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé aux dates ci-dessous :

[Le dispositif de signature se trouve à la page suivante]

CT19000000
CT19000010
P22899

À Québec, le 11 août 2023

À Québec, le 28/07/2023

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC

[Redacted signature block]

Éric Ducharme
Président et Directeur général

SOCIÉTÉ CONSEIL GROUPE LGS,

[Redacted signature block]

Michel Dumas
Président

À Québec, le

À Montréal, le 28 juillet 2023

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC

[Redacted signature block]

Karl Malenfant
Vice-président aux ressources humaines,
matérielles et aux services numériques

SAP CANADA INC. intervient aux présentes
et appose sa signature uniquement pour la
modification concernant le Contrat cadre

[Redacted signature block]

Roger Daoud
Chef de la direction financière

[Redacted signature block]